

Tribune : l'Avenir de notre Association

Assurer l'avenir de notre Amicale en facilitant la relève par les jeunes générations fut une de mes préoccupations constantes et, ce, depuis le 3 février 1996, date de mon arrivée à la Présidence. Ce jour-là, aussitôt élu par le Conseil d'Administration, je notai dans ma déclaration d'intention, le trop faible taux d'adhésion de nos jeunes (cf. le bulletin, Printemps 1996, p. 5); lors de la première Assemblée générale que je présidais, le 22 juin 1996, je consacrais tout un paragraphe de mon premier rapport d'activité à une analyse de cette désaffection, du risque même de « dépérissement lent » de notre Association si nous n'y prenions garde! (cf. le bulletin, Automne 1996, p. 10 et 11). Aujourd'hui, le diagnostic s'est affiné mais il reste fondamentalement le même, il s'est enrichi, avec le temps, d'une « thérapeutique » que nous espérons pertinente (cf. nos dernières propositions du 9 juin). Cette tribune en fait partie, entre autres, car, plus que jamais, nous avons besoin de réfléchir ensemble aux moyens à mettre en œuvre pour assurer notre survie. C'est, sur le sujet, une longue lettre de mon condisciple, Etienne BLAVET (c. 1953) qui m'a donné l'idée de vous associer à notre réflexion en vous proposant, si vous le souhaitez, de réagir à ses propos sur une question vitale pour nous. Voici donc la quasi-totalité de la missive en question; à vous maintenant de nous écrire en toute sincérité et c'est ainsi, à mon sens, que nous pourrions progresser vers les réponses appropriées à nos interrogations.

M. L.

Constat

Notre collègue possède, depuis longtemps, une association d'anciens élèves, vivante par certains côtés, qui s'exprime par un bulletin, une réunion annuelle, des relations épistolaires, en particulier avec l'abbé DESHAIES. Elle repose sur une génération d'Anciens des cours 40.50.60. voire 70, et une tendance à la désaffection des jeunes se remarque depuis ces dernières années. Si la tendance persistait, l'Association disparaîtrait.

Ce constat m'a amené à me poser la question de savoir ce qu'est l'Association Amicale, pourquoi elle existe aujourd'hui, et à quoi elle doit servir demain. Un début de réponse à ces questions permettrait de proposer des pistes d'actions éventuelles pour favoriser un renouveau du nombre de jeunes nouveaux adhérents, signe certain d'une dynamique positive.

Qu'est-ce que l'Association ?

Les anciens Combréens se sentaient suffisamment proches d'idées entre eux pour vouloir s'associer. L'Ecole, c'est une famille, avec un projet familial, des Parents, un partage de joies et de difficultés, une discipline. Mais si l'Ecole, c'est la famille, l'Association, c'est la FRATRIE. La famille, l'Ecole éduquent et font devenir adultes. L'Association, la Fratrie sont une volonté d'adulte de ne pas se perdre de vue, de continuer à partager un maximum de choses possibles parce qu'on a vécu, en commun, un projet commun.

Buts de l'Association :

Ce ne sont ni les cotisations ni le bulletin qui justifient l'existence d'une association. Ce ne sont que des moyens. La définition de la finalité d'une association comme la nôtre nous aidera peut-être à formuler des solutions pour la suite.

Revenons à la famille. Quel est son but ? Procréer, bien sûr, mais surtout assumer les conséquences de la procréation en éduquant les enfants et en les aidant à devenir adultes. Pour cela il faut un projet commun des parents, des valeurs semblables, une bonne entente, une règle de vie. Il faut créer

une dynamique d'adhésion des enfants à l'éducation donnée et aux valeurs enseignées. Il faut que les parents inspirent le respect pour eux-mêmes, pour les valeurs qu'ils défendent, pour un mode d'éducation et de vie. Et que leur dévouement soit total. A ces conditions, une fratrie des enfants prendra corps et perdurera au-delà des parents.

Dans les années 50, j'ai constaté que le collège de Combrée était aussi une vraie famille. On y restait pensionnaire tout le trimestre, voire toute l'année, sans en sortir. Il y avait un projet de former des adultes dans la Foi chrétienne, à partir d'enfants dont les familles, en majorité, adhéraient à ce même projet éducatif religieux. Il y avait des maîtres, prêtres pour la plupart, dévoués corps et âme, 24 heures sur 24, et qui incarnaient naturellement ce projet chrétien d'éducation, avec l'espoir de conduire à la prêtrise le plus d'enfants possibles. La discipline était stricte mais paternelle. Maîtres et enfants se portaient un respect mutuel. La famille combréenne prospérait et il y faisait bon vivre la plupart du temps.

Dans un tel contexte, on comprend que les « enfants » de Combrée aimaient à se souvenir de leur collège, de leurs maîtres, de leurs « frères » collégiens et qu'ils n'hésitaient pas, pour les plus proches de la vieille maison, à revenir dans ses murs ou à user des échanges épistolaires pour ceux qui vivaient au loin. C'est sans doute ce sentiment d'appartenir à une Fratrie qui a présidé à la création de l'Association.

Mais je crois que l'objectif de cultiver la nostalgie ne peut justifier à lui seul l'existence de notre Amicale. Celle-ci doit développer d'autres raisons d'être comme le sentiment d'appartenance à une même famille de pensée et de tradition, nourrie aux sources de l'humanisme chrétien et surtout comme un moyen de mettre en œuvre une solidarité spirituelle et matérielle tant vis-à-vis de l'Institution que des membres eux-mêmes.

A ce point de l'analyse, il est peut-être possible de mieux mesurer les conditions d'existence d'une association vivante et les buts qu'elle pourrait atteindre. A contrario, on peut tenter maintenant d'expliquer la désaffection, constatée depuis ces dernières années, des jeunes générations.

Analyse critique

Si le Président de l'Amicale situe la baisse d'intérêt des jeunes pour l'Association à partir des années 70, cela veut dire qu'il s'est passé quelque chose ces années-là et les suivantes.

La création de Combrée, nous l'avons déjà dit, reposait sur le désir de transmettre à des jeunes la Foi chrétienne et sur le dévouement illimité d'un grand nombre de prêtres et d'éducateurs au service de cette mission d'Eglise. En outre le « projet » combréen recevait l'adhésion des élèves et de leurs familles.

Si l'Amicale s'affaiblit c'est sans doute que le projet « suprême » s'est affadi. Combrée n'est plus qu'une école sous contrat d'un Etat laïque dont les professeurs, pour la plupart sont imposés à l'Institution par les autorités diocésaines et académiques, certains d'entre eux ne se reconnaissent pas chrétiens ; par ailleurs l'établissement est tenu, de par la Loi Debré, d'accepter des élèves de tous horizons dont les parents ne sont pas nécessairement religieux. Dans ce cas, Combrée n'est plus qu'un collège ou un lycée comme un autre et rares sont ces « lycées ordinaires » qui possèdent une association comme la nôtre ! Faute d'un Combrée ne possédant plus un « charisme » suffisant, son Association d'Anciens n'attire plus les jeunes. Notre Institution aurait-elle perdu son très fort idéal chrétien et serait-elle devenue incapable d'offrir quoi que ce soit qui puisse fédérer les jeunes qui y séjournent ? Reste l'esprit de corps. Les Arts et Métiers, Polytechnique ne sont pas suspects d'être des écoles chrétiennes. Pourtant leur esprit de corps y est grand. Leur annuaire est dans tous les tiroirs de bureaux. Quand on a besoin de soutien, on s'appelle et ça s'arrange.

En guise de conclusion et sans céder à un pessimisme grandissant, pour que l'Association retrouve les couleurs de la jeunesse, il faut que la Communauté combréenne ne perde pas sa référence chrétienne, qu'elle cultive un projet fort et spécifique qui la rende différente des autres, comme dans le passé. Cela dit, il ne faut pas hésiter à encourager un esprit de corps et d'entraide efficace au-delà du Bac. Il ne ressemblera peut-être pas à celui que promouvaient nos bons pères d'hier mais il pourrait être, aujourd'hui, celui de simples chrétiens engagés dans un monde à la dérive.

Etienne BLAVET (c. 1953)

UNE DATE A RETENIR :

**La prochaine FÊTE DES ANCIENS
aura lieu le SAMEDI 15 JUIN 2002**

Cours particulièrement concernés parce que jubilaires :

1932 - 1942 - 1952 - 1962 - 1972 - 1982 - 1992

et le cours 1977

A VOS AGENDAS !

Comme l'année dernière, vous recevrez, en temps voulu et par un courrier spécial, les convocations à nos deux Assemblées générales de l'Association de Propriété et de l'Amicale, avec leurs ordres du jour respectifs. Cette disposition nouvelle est rendue nécessaire du fait de l'interdiction d'adresser des convocations à nos Assemblées générales dans notre bulletin sous peine de perdre nos tarifs préférentiels d'expédition.

PARTICIPEZ A LA RÉDACTION DU BULLETIN

Nous acceptons toutes nouvelles, petites ou grandes, et tous articles susceptibles d'intéresser vos camarades, où que vous soyez de par le vaste monde.